



Question urgente sur preavis svp...

Par **sco08**, le **04/01/2009** à **19:19**

bonsoir alors j aurais une question a vous poser assez urgente...

j ai été licencié le 26.12.2008 pour motif absences injustifiées , j ai reçu mon recommandé où mon patron me précise qu il me dispense de mon preavis(de 1mois) et que je recevrai fin deczembre mon solde tout compte ainsi que mes papiers assedic etc...

j ai eu que 200 € de solde tout compte , alors que lors de mon entretien pour renseignements a l inspection du travail , on m avait dit que si le patron dispensait le preavis , il devait tout de meme le payer au salarié???

est ce normal qu il ne me l ai pas payer??

puis je reclamer et ou?

merci de me repondre